Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Solidaire
Département du Tourisme
Secrétariat Général
Direction des Ressources et de la Formation

المملكة المغربية
وزارة السياحة والصناعة التقليدية
والاقتصاد التضامني
قطـــاع السياحـــة
الكتابة العامة
مديرية الموارد والتكوين

Avis d'achat sur bons de commande n° 80/2026/DRF

Le Chef de la Division des Ressources Financières et Support Logistique relevant du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire -**Département du Tourisme-** procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de matériel audiovisuel pour le compte du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, et de l'Economie Solidaire - Département du Tourisme-.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et Spécifications	Unité de Mesure	Quantité	Garanties exigés
1	Boîtier multimédia numérique	Boîtier multimédia numérique de diffusion et de partage audiovisuel. Technologie : Lecteur multimédia connecté de dernière génération. Capacité de stockage interne : 128 Go. Processeur : Puce A15 Bionic Système d'exploitation : tvOS Format : Boîtier compact, finition noire, à ventilation passive et fonctionnement silencieux. Résolution vidéo : 4K UHD (3840 × 2160 pixels) à 60 images par seconde. Compatibilité avec les technologies HDR10, HDR10+, Dolby Vision et HLG. Prise en charge de la technologie HDMI 2.1. Compatibilité avec les téléviseurs et écrans professionnels équipés d'une entrée HDMI. Prise en charge des formats vidéo haute définition et ultra haute définition. Possibilité de diffuser des contenus audiovisuels avec une qualité d'image optimale. Prise en charge du Dolby Atmos. Compatibilité avec les formats Dolby Digital 5.1 et Dolby Digital Plus 7.1. Prise en charge des formats audio AAC, MP3, Apple Lossless (ALAC), FLAC, AIFF et WAV. Possibilité de transmettre le signal audio numérique via HDMI vers un écran ou un système audio compatible. 01 port HDMI 2.1. 01 port Ethernet Gigabit (10/100/1000 Mbps). Connectivité sans fil Wi-Fi 6 (802.11ax), avec technologie MIMO 2×2. Connectivité Bluetooth 5.0 minimum.	**Unité**	**01**	

		Récepteur infrarouge intégré. Prise en charge de la technologie Thread pour la connectivité des équipements compatibles. Fonction de partage et de diffusion sans fil des contenus via AirPlay ou technologie équivalente. Fourni avec : • Une télécommande Siri Remote avec pavé tactile/clickpad. • Un connecteur USB-C pour la recharge de la télécommande. • Un cordon d'alimentation secteur adapté au réseau électrique marocain (220-230 V / 50 Hz). Un câble HDMI compatible HDMI 2.1. Délai de garantie: un 01 an			
2	Dongle de partage	Dongle de partage d'écran sans fil **Partage d'écran en qualité 4K** **Connexion Plug & Play en quelques secondes** **Fonction BYOD sans fil en 1080P** Interface USB Type-C : 1 port Interface USB Type-A : 1 port (via adaptateur intégré) Portée maximale de connexion sans fil : 12 m Systèmes d'exploitation compatibles : Windows 7 / 10 / 11, macOS 10.12 ou versions ultérieures Temps de démarrage : ≥ 3 secondes (USB-C), ≥ 10 secondes (USB-A) Temps de déconnexion : ≥ 5 secondes Latence de transmission (1080P) : ≥ 90 ms Résolution maximale de partage d'écran sans fil : 3840 × 2160 à 30 Hz Résolution maximale BYOD sans fil : 1920 × 1080 à 30 Hz Contrôle tactile à distance : Pris en charge Dimensions (L × H × P) : 182,5 × 15,4 × 76,1 mm Délai de garantie: un 01 an	**Unité**	**01**	

Lieu d'exécution : Rabat

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : (2) deux jours.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **29-11-2026 à 13H**.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Fait à Rabat le, 27-11-2026

Pour le Ministre et par Délégation
Chef de la Division des Ressources
Financières et Support Logistique
Mehdi LAHLOU

CLAUSES CONTRACTUELLES APPLICABLES AU BON DE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'ACHAT

Article 1 : Consistances des prestations

La consistance des prestations objet du présent bon de commande sont précisées au niveau du bon de commande lui-même.

Le prestataire s'engage à respecter strictement les spécifications indiquées sur le bon de commande.

Article 2 : Obligations du prestataire

Le concurrent dont son offre est la moins disante doit envoyer lors de la confirmation de son offre par e-mail à l'adresse suivante : **service-achat@tourisme.gov.ma;**

1 -Les statuts de la société.

Article 3 : Dépôt des prospectus

Les prospectus, catalogues et tout autre document des prix n° **1 et 2** objet de l'avis d'achat N°80/2026/DRF doivent être déposés au plus tard le 30/11/2026 à 10H00 au Service Des Achats -Division des Ressources Financières et du Support Logistique- Direction des Ressources et de la Formation- Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire -Département du Tourisme - sise au centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat.

Ce pli doit être fermé et porter de façon apparente la mention « prospectus, notices ou autres documents techniques ».

Article 4 : Droit de regard de l'Administration sur l'exécution de la prestation

L'Administration se réserve le droit en cas de problème ou non-conformité du matériel au cours de sa livraison de demander tout changement de nature à le rendre conforme aux spécifications exigées dans le bon de commande.

Ce changement peut porter éventuellement sur le matériel présenté ou sur tout autre élément en rapport direct avec les prestations. L'Administration se réserve aussi le droit de rejeter toute ou partie du matériel.

Article 5: Délai de livraison du matériel

Le Titulaire du bon de commande est appelé à exécuter la prestation objet du bon de commande dans un délai de deux (2) jours à compter du lendemain de la date de notification du visa du bon de commande.

Article 6: Condition d'exécution

La livraison et l'installation du matériel objet du présent avis d'achat sont à la charge du titulaire du bon de commande.

Rabat le 27-11-2026

Pour le Ministre et par Délégation
Chef de la Division des Ressources
Financières et Support Logistique

Mehdi LAHLOU